

et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Toronto*, qui devait commencer et être tenue le vingt-cinquième jour du mois de janvier courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

## PROCLAMATION.

Parlement  
prorogé au 27  
janvier 1850.

**A**TTENDU que le vingt-deuxième jour du mois de décembre dernier, nous avions jugé à propos de proroger notre parlement provincial au vingt-cinquième jour du mois de janvier courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de *Toronto*: Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre conseil exécutif de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre cité de *Toronto*, mercredi, le vingt-septième jour du mois de février prochain, mil huit cent cinquante, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Ile du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce dix-neuvième jour de janvier, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,  
G. C. C.

Province du } *ELGIN ET KINCARDINE.*  
*Canada.*

**VICTORIA**, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Toronto*, qui devait com-

mencer et être tenue le vingt-septième jour du mois de février courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

## PROCLAMATION

**A**TTENDU que le dix-neuvième jour du mois de janvier dernier, nous avions jugé à propos de proroger notre parlement provincial au vingt-septième jour du mois de février courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de *Toronto*: Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujet, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre cité de *Toronto*, mercredi, le troisième jour du mois d'avril prochain, mil huit cent cinquante, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'*Amérique Britannique* du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Ile du *Prince-Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce vingt-troisième jour de février, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,  
G. C. C.

Province du } *ELGIN ET KINCARDINE.*  
*Canada.*

**VICTORIA**, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Toronto*, qui devait commencer et être tenue le troisième jour du mois d'avril prochain, et à chacun de vous,—

SALUT :